


Elsipogtog Tribunal du mieux-être




Présenté par
Tammy Augustine, gestionnaire responsable de la justice
Katherine Piercey, gestionnaire de cas principal


Prière indienne




Ô GRAND ESPRIT,
DONT JE PERÇOIS LA VOIX DANS LE VENT,
ENTENDS- MOI, QUI SUIS JEUNE, PETITE ET FAIBLE.
DONNE-MOI FORCE ET SAGESSE.




JE VEUX ÊTRE FORTE, Ô GRAND ESPRIT
NON POUR DOMINER MES FRÈRES ET SOEURS,
MAIS POUR VAINCRE MON PLUS GRAND ENNEMI,
MOI-MÊME.



DONNE-MOI LA SAGESSE ET LES LEÇONS QUE TU AS
CACHÉES DANS CHAQUE FEUILLE ET DANS CHAQUE
PIERRE
POUR QUE JE PUISSE COMPRENDRE ET TRANSMETTRE CE
MESSAGE DE VIE ET D'ESPOIR À MON PEUPLE.



FAIS QUE MES MAINS RESPECTENT LES MAGNIFIQUES
CHOSSES QUE TU AS FAÇONNÉES
QUE MES OREILLES ENTENDENT CLAIREMENT TA VOIX
QUE JE MARCHE CONSTAMMENT DANS LA BEAUTÉ QUE TU
AS CRÉÉE
ET QUE MES YEUX CONTEMPLERENT
LES COUCHERS DE SOLEIL ROUGES ET POURPRES.



AINSI, QUAND MA VIE DÉCLINERA COMME LE SOLEIL
COUCHANT
MON ESPRIT VIENDRA VERS TOI SANS HONTE.
AINSI SOIT-IL.

Elsipogtog Tribunal du mieux-être – Élaboration du modèle

- Sous la direction du Comité consultatif sur la justice d'Elsipogtog, le Coordonnateur de la justice a procédé à un examen exhaustif des tribunaux spécialisés et des tribunaux des Premières nations à travers le Canada.
- Élaboration d'une ébauche de modèle à la suite de cet examen.
- Création d'un Comité de mise en oeuvre pour surveiller la mise au point de ce modèle de tribunal spécialisé. Élaboration de descriptions de rôles, de procédures, de protocoles et de modèles de formulaire.

Elsipogtog Tribunal du mieux-être – Partenaires dans la conception et la mise en oeuvre

- Première nation d'Elsipogtog
 - Ministère de la Justice et du Procureur général
 - Cour provincial du Nouveau-Brunswick
 - Commission des services d'aide juridique du N.-B.
 - Service des poursuites pénales du Canada
 - Ministère de la Santé du N.-B.
 - Ministère de la Sécurité publique du N.-B.
 - GRC
 - Secrétariat des affaires autochtones
- *Coprésidentes du Comité de mise en oeuvre : Tammy Augustine, gestionnaire responsable de la justice, d'Elsipogtog & Anne McKay, directrice des Services de soutien aux programmes, ministère de la Justice et du Procureur général, G. N.-B.*

Elsipogtog Tribunal du mieux-être – Principaux intervenants du TME

- **Le juge** (Cour provinciale)
- **Poursuivant** (provincial et fédéral) – chargé d'examiner les accusations et l'admissibilité possible des participants au TME
- **Avocats de la défense** (CSAJNP, avocats du secteur privé) – principalement avocats (affaires autochtones) un avocat du secteur privé retenu par un participant
- **Gestionnaire de cas principal** – supervise les participants au TME
- **Coordonnateur du tribunal/de projet** – supervise la coordination des procédures judiciaires et du TME, et établit des liaisons avec des groupes de l'extérieur
- **Forces de l'ordre** – principalement la GRC – détachement d'Elsipogtog – District 5
- **Coordonnateur des services aux victimes** – offre un appui aux victimes et un lien direct permettant aux victimes de faire connaître leur opinion dans le cadre du programme du TME
- **Sténographe judiciaire** – fonctions habituelles des sténographes de la Cour provinciale
- **Communauté** – comprend des aînés, des membres de la communauté; offre un appui à la fois aux participants et aux victimes, présente des observations sur les plans de traitement, et autres

Elsipogtog Tribunal du mieux être – Description du modèle de TME

- Ce modèle de tribunal spécialisé intègre les pratiques et les traditions des Premières nations, et s'attaque non seulement à la criminalité, mais aussi aux causes à l'origine des crimes.
- Le tribunal du mieux-être comporte deux volets : un **volet traditionnel** et un **volet de mieux-être**.
- Le volet de mieux-être combine une surveillance intensive assortie d'une approche adaptée à la réalité culturelle pour répondre aux besoins bio-psycho-sociaux des participants en vue de réduire la récidive. Ce qui est réalisé dans le cadre d'un plan intensif de traitement hautement individualisé.

Elsipogtog Tribunal du mieux-être – Volets du tribunal

- **Volet du tribunal traditionnel :**
 - Des procédures judiciaires traditionnelles se déroulent à Elsipogtog. Les dates de premières comparutions, des plaidoyers, de la détermination de la peine peuvent être fixées par le tribunal à Elsipogtog. **Les procès ne se déroulent pas à Elsipogtog. Tous les procès ont lieu à Moncton.**
 - Le tribunal siège le mercredi. Le tribunal pour adolescents siège le premier mercredi de chaque mois.
- **Volet de mieux-être :**
 - Le volet de mieux-être vise à offrir un traitement et un soutien aux accusés qui souffrent d'une dépendance à l'alcool ou aux drogues, de troubles mentaux et/ou d'une déficience intellectuelle, notamment de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation foetale (ETCAF)

Buts et Objectifs :

- Réduire le nombre de comparutions pour les membres des Premières nations.
- Réduire la toxicomanie et la violence dans la communauté.
- Bâtir un environnement plus sain et sécuritaire pour les membres de la communauté.

Elsipogtog Tribunal du mieux-être – Critères juridiques d'admissibilité

- Les décisions relatives à l'admissibilité d'un accusé au programme du mieux-être (TME) sont prises sur le fondement d'une approche collaborative entre l'équipe chargée de la procédure antérieure au procès et l'équipe de guérison.
 - Dans les situations plus graves, le poursuivant assigné par le TME peut décider qu'un accusé ne devrait pas être admis dans le programme.
 - Dans le cadre de la vérification des accusations, le poursuivant examinera si l'infraction constitue une infraction ciblée par le processus.
 - Sur le fondement de tous ces facteurs, le poursuivant a le pouvoir discrétionnaire de permettre ou non qu'un accusé fasse l'objet d'une évaluation plus poussée pour établir son aptitude à suivre le programme et/ou son admission.
 - Lorsqu'un accusé répond aux critères d'admissibilité et accepte que son traitement soit envisagé dans le cadre du programme de mieux-être, l'affaire est ajournée pour permettre de terminer l'évaluation de l'aptitude avec le gestionnaire de cas principal.

Elsipogtog Tribunal du mieux-être – Aptitude à suivre le traitement

- Un accusé qui répond aux critères juridiques d'admissibilité doit aussi satisfaire aux critères d'aptitude à suivre le traitement pour être admis dans le programme du TME.
- C'est le gestionnaire de cas principal qui effectue toutes les évaluations d'aptitude.
 - Le gestionnaire principal de cas tranche ensuite les questions visant à établir si la personne est apte à suivre le programme du TME [*questions sous-jacentes*].
 - Le gestionnaire principal de cas décide également si le requérant a la volonté de poursuivre le traitement.
 - Le gestionnaire principal de cas examine l'évaluation initiale de l'aptitude de concert avec l'équipe de guérison.
 - Le gestionnaire principal de cas présente alors à l'équipe chargée de la procédure antérieure au procès la recommandation de l'équipe de guérison quant à l'aptitude du requérant à suivre le programme du TME.

Elsipogtog Tribunal du mieux-être – Procédure judiciaire

- Les délinquants à leur première infraction doivent accepter la responsabilité de leurs actes pour être acceptés dans le programme de bien-être.
- Les récidivistes doivent plaider coupables aux accusations pour être acceptés dans le programme de bien-être.
- Les participants devront prendre part à un long processus de traitement, susceptible d'inclure aussi des tests de dépistage de drogues, auxquels le participant ne peut être contraint de participer, sans y avoir consenti.
- Il faut donc que chaque requérant intéressé à ce programme signe une renonciation juridique avant d'être accepté dans le programme.

Elsipogtog Tribunal du mieux-être – Procédure

- Lorsqu'un accusé est formellement admis dans le programme du TME, le tribunal ordonnera l'élaboration d'un plan de traitement.
- L'affaire concernant un participant sera ajournée pendant soixante (60) jours pour permettre l'élaboration d'un plan de stabilisation.
- L'affaire concernant un participant sera ajournée pour une période additionnelle de trente (30) jours pour permettre l'élaboration d'un plan de traitement.
 - Au cours de cette période, le participant devra généralement comparaître devant le tribunal toutes les deux semaines pour fins de surveillance.
 - Suivant la situation particulière d'un participant, le juge peut exiger de celui-ci qu'il compare plus souvent (ou moins souvent) à des fins de « suivis ».
- Il y a deux formes de plan de traitement; un plan qui est plus détaillé, et un autre qui présente un résumé global des composantes du plan de traitement. C'est ce document, joint à la promesse à un juge, qui est déposé au dossier de la cour.

Elsipogtog Tribunal de mieux-être – Procédure

- Le tribunal peut inviter d'autres membres de l'équipe de guérison, la famille du participant ou des personnes de confiance, des victimes ou tout représentant des victimes ainsi que la collectivité, à présenter des observations sur les progrès du participant.
- Au besoin, le tribunal entendra l'avocat; cependant, la discussion de suivi se déroulera principalement entre le juge et le participant.
- Après avoir pris connaissance de tous les renseignements présentés dans le cadre de la procédure antérieure au procès, le juge décidera des mesures à prendre.
- Une sanction ou une récompense peut être donnée selon la situation de chaque participant.

Elsipogtog Tribunal du mieux être – Procédure

- Les participants qui réussissent le plan de traitement seront retirés du programme du TME.
- Le gestionnaire de cas principal déposera un rapport de fin de programme, résumant les progrès du participant dans le programme. Ce rapport sommaire comprendra habituellement des observations du participant, du gestionnaire principal de cas, de l'équipe de guérison, d'autres fournisseurs de services, de personnes de soutien dans la collectivité auprès du participant, des victimes et des personnes de confiance de la victime, en plus de celles du poursuivant et de l'avocat de la défense.
- Le tribunal peut solliciter la rétroaction d'autres personnes quant aux progrès du participant [membres de la famille, aînés, et autres]
- Lorsque le participant aura terminé avec succès le programme du TME, le poursuivant retirera les accusations dans le cas de délinquants à leur première infraction qui acceptent la responsabilité de leurs actes; le récidiviste sera condamné à une peine, pouvant aller d'une libération à une peine à purger dans la collectivité.

Incidence de l'assimilation

- **Violence indirecte**
- **Perte de langue et de culture**
- **Problèmes de santé chroniques**
- **Répercussions intergénérationnelles**
- **Remplacement : rôles assignés à chacun des sexes et gouvernance traditionnelle**
- **Taux élevés de suicide, criminalité et comportements à risque élevé**
- **Oppression intériorisée**



Elsipogtog Tribunal du mieux-être:

Défis de la collectivité des Premières nations

Effets des pensionnats indiens

Oppression culturelle

Racisme

**Causes sous-jacentes
Facteurs/Conditions**

Suicides

Exploitation sexuelle

Violence familiale

Toxicomanies



Elsipogtog Tribunal du mieux-être:

Principes directeurs

Axés sur le client

Choix du client

Établissement de relations

Approche holistique

Politique de la porte ouverte

Prise en charge de soi

Services traditionnels

Langue et culture

Fondement communautaire

Pratique de collaboration

Développement communautaire

Étapes du changement

Deni/personne pas prête à changer

La personne y réfléchit

Examen des options

Passer à l'action

Poursuite de l'action

La personne va de l'avant



Elsipogtog Tribunal du mieux-être:



Cadre holistique pour le Tribunal du Mieux-être à Elsipogtog



Elsipogtog Tribunal du mieux-être:

Rôles et responsabilités de l'équipe de guérison

Gestionnaire de cas principal (GCP)

Clinicien en santé mentale

Conseiller en matière de toxicomanies

Aîné/guérisseur traditionnel

Services aux victimes

Travailleurs des services d'approche en temps de crise

Infirmier praticien

Travailleur d'aide à l'enfance et à la famille

Évaluation

- Entrevue biosociale
- Cercle de soins
- SASSI
- Roue médicinale (cartes)
- Dépistage de l'ETCAF
- Évaluation de la santé mentale
- Arbre généalogique
- Dépistage de drogue dans l'urine
- Évaluation du danger

Plan de traitement pour adultes

Est Rétablir des liens 2 à 4 mois

Sud Le travail que vous avez à faire 6 à 24 mois

Ouest Être dans une meilleure position 3 à 6 mois

Nord Guérison de l'esprit 1 à 3 mois



Elsipogtog Tribunal du mieux-être:

Plan de traitement pour adolescents

Est	Rétablir des liens	1 mois
Sud	Le travail que vous avez à faire	4 à 6 mois
Ouest	Être dans une meilleure position	1 mois
Nord	Guérison de l'esprit	1 mois



Elsipogtog Tribunal du mieux-être:

Plan de Mieux-être



Elsipogtog Tribunal du mieux-être:





**Oelaalin
Thank You
Merci**
